

Délibération N° 2024-05-04

**La Commission Recherche (CR) siégeant en formation plénière,
en sa séance du lundi 13 mai 2024,
sous la présidence de Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN,
Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et Science ouverte**

- Vu le Code de l'éducation et notamment son article L712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2 approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 et modifiés en séance du 20 septembre 2019, du 10 décembre 2021 et du 31 mars 2023 ;

Prend la délibération suivante :

OBJET : Avis sur les demandes d'agrément et de codirections de thèse

➤ La Commission Recherche est consultée pour avis sur les demandes d'agrément suivantes :

• Demandes de co-direction de:

- COLON DE CARVAJAL Isabel (MCF) - Doctorant.e : : FRANCO-PINTO Thomas
- DJERIOUAT Hakim (MCF) - Doctorant.e : BOURDON Caroline

La Vice-présidente recherche propose aux élus d'accepter ces demandes.

Les résultats du vote sont :

Membres en exercice : 38

Quorum : 19

Présents ou représentés en début séance = 23

Votants = 19

Pour = 19

Contre = 0

Ne prend pas part au vote = 0

Abstention = 0

La Commission Recherche accepte ces deux demandes à l'unanimité des présents et représentés.

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.

A Lyon, le 13 mai 2024



La Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et
Science ouverte

Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN